

Entretien avec Altiero Spinelli dans Vision (Novembre 1977)

Légende: En novembre 1977, Altiero Spinelli, eurodéputé et ancien membre de la Commission européenne, accorde à la revue économique suisse Vision un entretien consacré aux enjeux de la première élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

Source: Vision. Le magazine économique européen. Novembre 1977, n° 84. Genève: SEPEG. "Parlement européen: Le baptême du feu", p. 39-41.

Copyright: (c) SEPEG

URL: http://www.cvce.eu/obj/entretien_avec_altiero_spinelli_dans_vision_novembre_1977-fr-aa811069-079b-4e47-aaae-06716201c29c.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2014

Parlement européen : le baptême du feu

Altiero Spinelli, ancien membre de la Commission européenne et élu député sur une liste du parti communiste italien, explique à VISION ce qui pourrait se passer dans l'enceinte du premier Parlement européen issu d'élections directes en 1978.

Vision : A huit mois de la date prévue pour les élections au Parlement européen, beaucoup de gens tiennent pour assuré qu'il ne sera pas possible de respecter les engagements pris en ce qui concerne la date. Vous semble-t-il réaliste d'imaginer que les élections auront effectivement lieu au début de l'été 1978 ou bien faut-il se résigner à un report de cette date ?

Altiero Spinelli : Il me semble qu'il ne pourrait y avoir de complications que dans un seul cas, c'est-à-dire si les Anglais *drag their feet*. Dans tous les autres pays, il n'y a aucun problème politique et, au cours de la seconde moitié de 1977, on réussira très bien à compléter les ratifications.

La France, un autre pays qui avait des problèmes, les a surmontés. Et c'est pourquoi il reste uniquement le problème anglais. Les Anglais avaient déjà approuvé la convention, et il faut qu'ils votent la loi électorale. Avec cette loi électorale, ils en ont pris à leur aise : ils ont commencé par faire un livre blanc. A un moment donné, des complications parlementaires semblaient possibles parce que les conservateurs insistaient sur le scrutin uninominal. Ce qui aurait compliqué ultérieurement la situation. Mais Margaret Thatcher a récemment déclaré que les conservateurs s'en tiendraient à la proposition du gouvernement. Donc, si le gouvernement anglais le *veut*, en quinze jours, en un mois, il peut obtenir toutes les ratifications. Je crois que le gouvernement allemand et tous les autres gouvernements ont raison de faire pression sur les Anglais. Et j'ai l'impression que le gouvernement anglais comprendra cela et qu'il avancera assez rapidement. C'est pourquoi je dirais que la possibilité de maintenir les élections à la date fixée est assez grande. Tout au plus peut-il arriver qu'elles soient reportées à l'automne.

Vision : Estimez-vous que l'hypothèse du Président du Conseil européen Simonet, qui a dit en substance : « Si les Anglais ne sont pas prêts, nous ferons les élections sans eux » est une hypothèse acceptable ?

Spinelli : Oui, à mon avis, Simonet a bien fait de le dire et de le dire avec force. Les autres gouvernements devraient effectivement faire comprendre aux Anglais qu'ils sont prêts à le faire. Les Anglais doivent se rendre compte qu'ils ne pourront pas désigner 81 membres à un parlement européen dont les autres membres auront été élus : ils auront 81 sièges vides au Parlement.

Vision : Prenons l'hypothèse pessimiste, celle du renvoi. Y aurait-il d'importantes conséquences psychologiques et politiques ? Ou bien cela n'aurait-il aucun effet sur l'opinion publique européenne ?

Spinelli : L'effet serait négatif pour tous les cadres politiques qui s'occupent aujourd'hui d'affaires européennes. Nous entendrions certainement dire : les affaires européennes ne sont pas sérieuses ; dans ce cas aussi on a pris certains engagements et on ne les a pas tenus. Mais je ne voudrais pas exagérer l'importance de l'opinion publique. Pour le moment, elle est encore étrangère à tout cela, mais elle bougera lorsque les forces politiques commenceront à bouger. A la fin de la guerre, en Italie, où l'on ne votait plus depuis vingt ans, l'opinion publique n'accordait pas une grande importance à la date de l'élection de l'Assemblée constituante, qui était très discutée par les partis politiques. Mais lorsque la décision fut prise, les résultats de l'élection donnèrent la preuve de l'intérêt de l'opinion publique italienne.

Vision : Les partis ont-ils déjà commencé leur campagne pour les élections ?

Spinelli : Ils commencent à remuer. Si le parti communiste italien, par exemple, a mis en première ligne le problème européen, c'est évidemment pour éduquer ses militants, ses cadres, ses électeurs. Les autres partis sont peut-être plus lents.

Vision : L'idée européenne mobilise certaines forces neuves, différentes des partis traditionnels, comme les écologistes, qui ont décidé de présenter une plate-forme commune

Spinelli : Je crois qu'ils ont raison. Il y a des quantités de problèmes écologiques qui ont une dimension européenne et qu'il conviendrait d'affronter à un niveau européen. La présence d'un groupe écologiste au Parlement européen (les Français pourraient s'allier aux radicaux italiens) ne me déplairait pas.

Vision : Quels types d'alliances peut-on imaginer dans un Parlement européen ?

Spinelli : Les parlementaires qui sont déjà à Strasbourg savent ce qu'il en est. Je ne crois pas qu'il y aura de grandes divisions selon les grandes « familles spirituelles » : le Parlement européen ressemblera davantage au Congrès américain. Sans parler des préoccupations propres aux différents partis et des ambitions du Parlement (depuis la plus audacieuse, qui est de devenir une véritable Constituante, jusqu'à celle, plus modeste, de donner un avis sur les propositions de règlement), ses membres se trouveront essentiellement confrontés à un choix important : accélérer ou freiner le renforcement des instances européennes.

Vision : Les regroupements se feront donc selon le degré d'adhésion à la cause de l'intégration européenne ?

Spinelli : Oui, les deux vrais partis seront, comme l'a dit un jour un gaulliste, le « parti de la Commission » et le « parti du Conseil ». Ce sera la grande distinction : entre ceux qui sont pour la défense des positions nationales et ceux qui sont pour le renforcement de la Communauté.

Maintenant, si nous passons en revue tous les groupes, nous voyons qu'ils sont tous divisés : les communistes italiens ont des positions différentes de celles des communistes français, mais les socialistes eux aussi, par exemple, vont de positions très fortement européennes, ce qui est le cas des hollandais, jusqu'aux positions anti-européennes des travaillistes de gauche. On peut dire la même chose à propos des démocrates-chrétiens, qui, superficiellement, semblent les plus unis : on trouve ici l'âme de Strauss, mais aussi celle de la gauche démocrate-chrétienne italienne pro-européenne.

Pour les communistes, c'est clair : ils ne tiennent pas à former un grand groupe communiste européen, tandis qu'ils tiennent assez à être alliés aux socialistes.

Vision : Bien que l'élection du Parlement ne comporte pas automatiquement une augmentation de ses pouvoirs, on peut prévoir qu'un Parlement élu commencera à demander quelque chose de plus. Quels seront les gros conflits avec les gouvernements ?

Spinelli : Le fond du problème est le suivant : les élections ont été décidées par les gouvernements avec un esprit de compromis. Ils se sont dit : « Ici, on n'avance pas, il faut élargir le consensus. » Et ils se sont souvenus que depuis vingt ans on parlait de l'élection du Parlement et qu'il fallait respecter cet engagement. Ils ont décidé qu'il faut tout changer afin que rien ne change. Ces élections seront ce que le Conseil décidera qu'elles seront.

Vision : Vous êtes donc pessimiste en ce qui concerne l'accroissement des pouvoirs ?

Spinelli : Non, parce que, si l'on pense à l'histoire des parlements élus, on voit qu'il y a des parlements qui ont gagné et d'autres qui ont perdu la bataille. Mais il n'y a pas de parlements qui n'ont pas livré de bataille.

Vision : Que doit-il demander pour commencer ?

Spinelli : Aujourd'hui la Communauté a trois grands problèmes : avant tout la mise en application d'une véritable politique économique commune. Le Parlement, qui a déjà obtenu certains pouvoirs budgétaires, demandera de plus importants pouvoirs d'intervention dans le domaine économique. Deuxième chose importante : l'élargissement, qui présuppose l'adaptation de la Communauté, de façon à faire entre ses nouveaux enfants. Et elle devrait le faire dès maintenant, parce que ce ne sont pas ces trois-là qui l'empêcheront de fonctionner. Elle ne fonctionne pas. Et puis il y aura des problèmes de nature institutionnelle.

Vision : Croyez-vous à la possibilité d'une véritable « constituante » européenne ?

Spinelli : Si le Parlement ne sait pas revendiquer, sous une forme plus ou moins avancée, des pouvoirs

constituants, c'est un parlement qui ne vaut rien. Mais ce Parlement qui trépigne déjà, je ne le vois pas ne pas demander de nouveaux pouvoirs. Après quoi, la vraie division qui existera au sein du Parlement sera celle qui sépare une montagne européenne, un marais incertain et une basse plaine nationaliste.

Propos recueillis par Lidia Gazzo et Ina Selden.